

Paroisse de La Madeleine
Semaine du samedi 7 septembre au dimanche 15 septembre 2024

Edito

Los Angeles 2028 surpassera-t-il Paris 2024 ?
Difficile, voire impossible !

Bien sûr, certains reviendront sur la cérémonie d'ouverture des JO, notamment sur le fameux tableau « **Festivité** ». Indignés, offensés, ils avaient cru y reconnaître une représentation parodique de *La Cène* de Léonard de Vinci. Quant à moi, je n'avais pas fait ce rapprochement (je ne devais pas être le seul). Et malgré les réactions de la Conférence des Évêques de France et du Vatican, je n'arrive toujours pas à voir dans le spectacle du 26 juillet « **des scènes de dérision et de moquerie du christianisme** ». Et je ne me sens toujours pas offensé.

Alors Cène ou pas Cène ? Scandale ou pas scandale ? Au fond, qu'est-ce qui devrait choquer : le fait que Léonard de Vinci ait situé le dernier repas du Christ avec ses disciples, tous luxueusement vêtus, dans un palais somptueux ? Ou que l'on ait pastiché ce qui est juste une œuvre d'imagination ?

L'affaire pose surtout le problème, bien plus grave, de **la liberté d'expression** à laquelle on oppose de plus en plus souvent **la liberté de pensée, de conscience et de religion**, qui sont deux libertés fondamentales essentielles dans une société démocratique. La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a dû trancher plusieurs fois ce dilemme.

La matière est sensible, voire explosive (cf. l'affaire des caricatures de Mahomet) ; et juridiquement, le débat est complexe. Dans un arrêt du 20/09/94, la CEDH avait expliqué que choisir d'exercer la liberté de manifester sa religion, c'est accepter d'être critiqué par ceux qui ne partagent pas la même foi ou ne professent aucune croyance. Néanmoins, puisqu'il a la responsabilité de garantir la liberté de religion, l'État agira contre ceux qui voudraient y faire obstacle ou même l'empêcher, si nécessaire en limitant la liberté d'expression.

En France, dans une affaire où il était déjà question de *La Cène* de Léonard de Vinci, la Cour de cassation a appliqué ce principe : **les restrictions à la liberté d'expression sont d'interprétation stricte** (14/11/2006). Il faudra ainsi constater qu'un vrai préjudice a été causé, une offense ne suffira pas. La tendance dominante de la jurisprudence est donc d'autoriser le moins possible le recours à la censure, même dans les cas d'atteinte au respect des convictions religieuses. Et c'est tant mieux.

Après tout, Jésus n'avait pas dit de poursuivre les calomnieurs en justice. Au contraire : « Heureux êtes-vous si l'on vous insulte, si l'on dit faussement toute sorte de mal contre vous à cause de moi » (Mt 5, 11).

Beaucoup plus sérieusement, je pense aux évêques du Pakistan qui avaient demandé au début de cette année l'abrogation des lois sur le blasphème, qui entravent réellement à la fois la liberté d'expression et la liberté de religion des chrétiens. Eux savent fort bien ce que signifient la censure et la persécution.

Bruno Minet, curé

Samedi 7 septembre

Sainte-Marie-Madeleine : (Entrée par l'arrière de l'église) : 9h30-11h00, INSCRIPTIONS AU KT.

Notre-Dame-de-Lourdes : 14h00, mariage de Louis DURIEZ et Lou STATIUS.

Saint-Vital : 18h00, messe du 23^e dimanche du temps ordinaire.

Dimanche 8 septembre

23^e dimanche du temps ordinaire

Notre-Dame-de-Lourdes : 10h30, MESSE UNIQUE (pour Sylvie RIBAUT ; Jean, Monique et Marie) ; 11h45, baptêmes de Gaspard BORON et Hélène MERLIER.

Lundi 9 septembre

Saint-Vital : 17h30, chapelet ; 18h00, messe.

Mardi 10 septembre

Mercredi 11 septembre

Notre-Dame-de-Lourdes : 8h30, messe (pour Françoise et René MULLIEZ ; André POLAERT) ; 20h30-21h30, groupe de prière et de louange.

Jeudi 12 septembre

Notre-Dame-de-Lourdes : 16h00, réunion du conseil paroissial aux affaires économiques.

Sainte-Marie-Madeleine : 17h30, adoration ; 18h00, messe ; 18h35-19h35, partage d'évangile (Mc 8, 27-35).

Vendredi 13 septembre

Saint Jean Chrysostome, évêque et docteur

Saint-Vital : 17h30, chapelet ; 18h00, messe.

Samedi 14 septembre

La Croix glorieuse

Saint-Vital : 18h00, messe du 24^e dimanche du temps ordinaire.

Dimanche 15 septembre

24^e dimanche du temps ordinaire

Notre-Dame-de-Lourdes : 10h30, MESSE UNIQUE (pour les vivants et les défunts de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul) ; 11h45, baptême de Hector DUHOUX.

Défunts que notre communauté a accompagnés cette semaine : **Daniel CANOINE, Françoise JODTS et Lucette LEIGNEL.**

PREMIÈRE LECTURE

« **Alors s'ouvriront les oreilles des sourds et la bouche du muet criera de joie** » (Is 35, 4-7a)

Lecture du livre du prophète Isaïe

Dites aux gens qui s'affolent: « Soyez forts, ne craignez pas. Voici votre Dieu: c'est la vengeance qui vient, la revanche de Dieu. Il vient lui-même et va vous sauver.» Alors se dessilleront les yeux des aveugles, et s'ouvriront les oreilles des sourds. Alors le boiteux bondira comme un cerf, et la bouche du muet criera de joie; car l'eau jaillira dans le désert, des torrents dans le pays aride. La terre brûlante se changera en lac, la région de la soif, en eaux jaillissantes. -Parole du Seigneur.

PSAUME

R/ Je veux louer le Seigneur, tant que je vis.

ou : Alléluia. (Ps 145, 2)

Le Seigneur garde à jamais sa fidélité,

il fait justice aux opprimés ;

aux affamés, il donne le pain ;

le Seigneur délie les enchaînés.

Le Seigneur ouvre les yeux des aveugles,

le Seigneur redresse les accablés,

le Seigneur aime les justes,

le Seigneur protège l'étranger.

Il soutient la veuve et l'orphelin,

il égare les pas du méchant.

D'âge en âge, le Seigneur régnera :

ton Dieu, ô Sion, pour toujours !

Samedi 7 septembre : 9h30-11h00, inscriptions au KT (accueil paroissial. Entrée à l'arrière de l'église Sainte-Marie-Madeleine).

À la sortie des messes de ce week-end : quête pour les besoins de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul. Merci.

GRAND WEEK-END DE RENTRÉE : 5 ET 6 OCTOBRE. RETENEZ CETTE DATE. PROGRAMME DISPONIBLE AU FOND DES EGLISES.

Le groupe de prière fait sa rentrée : mercredi 11 septembre, 20h30-21h30, à Notre-Dame-de-Lourdes.

Accueil paroissial (Entrée par l'arrière de l'église Sainte-Marie-Madeleine) : mardi, 16h30-18h30 ; mercredi, 9h00-11h00 ; jeudi, 16h30-18h30 ; vendredi, 9h00-11h00 ; samedi, 10h00-12h30.

« **Louer dans l'Unité** »
Groupe de louange œcuménique à Saint-Vital :
vendredi 20 septembre, 20h15-22h00
(enseignements, louange).

DEUXIÈME LECTURE

« **Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui sont pauvres pour en faire des héritiers du Royaume ?** » (Jc 2, 1-5)

Lecture de la lettre de saint Jacques

Mes frères, dans votre foi en Jésus Christ, notre Seigneur de gloire, n'avez aucune partialité envers les personnes. Imaginons que, dans votre assemblée, arrivent en même temps un homme au vêtement rutilant, portant une bague en or, et un pauvre au vêtement sale. Vous tournez vos regards vers celui qui porte le vêtement rutilant et vous lui dites : « Assieds-toi ici, en bonne place »; et vous dites au pauvre : « Toi, reste là debout », ou bien: « Assieds-toi au bas de mon marchepied. » Cela, n'est-ce pas faire des différences entre vous, et juger selon de faux critères? Écoutez donc, mes frères bien-aimés! Dieu, lui, n'a-t-il pas choisi ceux qui sont pauvres aux yeux du monde pour en faire des riches dans la foi, et des héritiers du Royaume promis par lui à ceux qui l'auront aimé ?

– Parole du Seigneur.

ÉVANGILE

« **Il fait entendre les sourds et parler les muets** »
Alléluia. Alléluia.

Jésus proclamait l'Évangile du Royaume et guérissait toute maladie dans le peuple.

Alléluia. (cf. Mt 4, 23)

Évangile de Jésus Christ selon saint Marc

En ce temps-là, Jésus quitta le territoire de Tyr; passant par Sidon, il prit la direction de la mer de Galilée et alla en plein territoire de la Décapole. Des gens lui amènent un sourd qui avait aussi de la difficulté à parler, et supplient Jésus de poser la main sur lui. Jésus l'emmena à l'écart, loin de la foule, lui mit les doigts dans les oreilles, et, avec sa salive, lui toucha la langue. Puis, les yeux levés au ciel, il soupira et lui dit: « Effata! », c'est-à-dire : « Ouvre-toi! » Ses oreilles s'ouvrirent; sa langue se délia, et il parlait correctement. Alors Jésus leur ordonna de n'en rien dire à personne; mais plus il leur donnait cet ordre, plus ceux-ci le proclamaient. Extrêmement frappés, ils disaient: « Il a bien fait toutes choses : il fait entendre les sourds et parler les muets. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

Notre-Dame-de-Lourdes, vendredi

13 septembre 2024, de 13h à 15h (ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE !) : **récollecion** (méditations et sacrement de réconciliation) prêchée par M. l'Abbé Fernando Arevalo, prêtre de la Prélature Opus Dei. Bienvenue à toutes les femmes qui le souhaitent.

Site de notre paroisse de La Madeleine :
<https://www.paroissedelamadeleine.fr/>